

## COMMUNIQUE DE LA POLICE NATIONALE-RUMEURS D'ENLEVEMENT

A Yopougon, ce jour (Ndlr : vendredi) à 11h 30mn, M. Fofana Mamadou à bord de son véhicule particulier de marque jupe Cherokee de type 4x4 aux vitres teintées, parti rendre visite à son frère, le directeur de l'EPP gare nord 3, a été pris à partie par des badauds et des riverains. Ces derniers l'accusant de vouloir enlever des enfants. Ils l'ont battu et endommagé son véhicule par jets de pierres. Il a été exfiltré par les agents de la police du district de Yopougon. Et conduit au CHU de cette commune pour y recevoir des soins. Ces jours ne sont heureusement pas en danger. A Adjamé, aux environs de 13 heures, le sergent des FANCI, Allah Houphouët, conducteur d'une forte autorité militaire a été agressé par des badauds au Forum des marchés d'Adjamé, où il était allé faire des courses. L'intéressé, qui était en uniforme militaire et à bord d'un véhicule aux vitres teintées a eu sa vie sauve grâce à l'intervention des agents de police en patrouille sur le Boulevard Nangui Abrogoua. Le militaire ne porte aucune blessure apparente. Quand au véhicule, hors mis les impacts de projectiles, il n'a pas été endommagé.

Au total, nous enregistrons 4 agents de police blessés et 2 civils décédés. L'on note également pour le jour (ndlr : vendredi 24 octobre) que des écoles primaires ont été fermées du fait de la peur panique qui s'est emparée aussi bien des élèves, des encadreurs que des parents d'élèves. Tous ces faits appellent les observations suivantes : Premièrement, en dehors du sergent des sapeurs pompiers Dodo Charles, dont la fille se trouve d'ailleurs avec lui, aucun commissariat de police n'est saisi d'une plainte d'enlèvement d'enfant par des hommes en treillis, circulant à bord de véhicule de type 4x4 aux vitres teintées. Deuxièmement, les parents des 10 autres enfants, dont il est fait mention par la fille du Sapeur pompier, n'ont déposé aucune plainte. Ce qui porte à croire que les faits sont loin d'être exacts. En conséquence, le directeur de la police nationale, invite les populations, plus particulièrement, celles du district d'Abidjan au calme.

Il leur demande de porter à la connaissance des services de police toute information ou faits suspects de nature à perturber leur quiétude ou leur sécurité en donnant les précisions qui permettront de réagir promptement. Les populations peuvent à cette fin, appeler au 20 22 16 33 et 20 21 00 70 à la préfecture de police d'Abidjan ou au 20 21 23 00 à la police criminelle anciennement appelée police judiciaire (PJ). Le directeur général de la police nationale, saisit cette occasion pour demander aux populations de ne pas être des éléments de propagation de rumeur et de ne pas s'attaquer pour quelques raisons que ce soient aux forces de défense et de sécurité, chargées d'assurer la tranquillité des citoyens et de veiller sur leurs biens.

Commissaire principal Diagouly Gnahoua, porte-parole de la Police nationale